

# L'égalité hommes-femmes selon la Halde

Si certains en doutaient encore, voilà une initiative qui devrait prouver définitivement le discernement et l'utilité de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) [...]. Celle-ci presse en effet le gouvernement de modifier le code de la Sécurité sociale, qui accorde actuellement aux femmes travaillant dans le secteur privé deux années supplémentaires d'assurance retraite par enfant.

Dès octobre 2005, la Halde a été saisie par des pères qui, élevant seuls leurs enfants, jugeaient cette disposition discriminatoire à leur égard. Elle leur a donné raison, en arguant du fait que cet avantage n'était pas destiné à compenser l'arrêt d'activité qui suit immédiatement une naissance, mais bien la charge que constitue l'éducation d'un enfant. Elle réclame, au nom de l'égalité, que cette mesure compensatoire soit étendue à tous les pères — et pas seulement aux pères isolés, ce qui pourrait se justifier, même s'il faut rappeler la faible représentativité des plaignants : en 2005, les parents élevant seuls leurs enfants étaient à 86 % des femmes. Selon toute probabilité, cette revendication ouvrirait plutôt la voie à une suppression de la mesure.

Pour que les membres de la Haute autorité puissent voir dans ces trimestres supplémentaires accordés aux mères un privilège indu, il faut que certaines données, pourtant dans le domaine public, aient échappé à leur sagacité. « *Le fait d'avoir un enfant dans les sept premières années de vie active pèse essentiellement sur la situation professionnelle des jeunes femmes*, note ainsi l'Observatoire des inégalités. *Alors que les hommes en couple restent dans tous les cas pour plus de 90 % à temps plein, les femmes ne sont plus que 68 % à travailler à temps complet avec un enfant et seulement 39 %*



avec plusieurs enfants. Parmi les femmes qui ne travaillent pas à temps complet, une partie est au chômage et une autre occupe un temps partiel. » [...] Rappelons que les femmes, en France, occupent 80 % des emplois à temps partiel, le plus souvent faute de mieux [...]. Et, même si elles travaillent à temps plein, c'est avec un salaire moindre, qu'aucune différence de qualification ou d'ancienneté ne justifie : l'écart structurel des salaires entre les sexes oscille toujours entre 5 et 15 %.

La charge mentale et matérielle de la famille continue de peser essentiellement sur les mères. « *L'assignation aux femmes des charges familiales va toujours de soi, s'alourdissant d'autant plus que la psychologisation de la société fait de l'investissement parental (c'est-à-dire en réalité maternel) la condition de la réussite des enfants* », observe Michèle Ferrand, qui parle d'une définition de la parentalité « *de plus en plus matricentrée* ». [...].

Après la séparation du couple (fréquente), ce sont le plus souvent elles qui, on l'a vu, doivent faire face à l'entretien de la famille, alors que par ailleurs la maternité les a placées en position de faiblesse sur le marché du travail. [...] On ne s'étonnera pas de découvrir que la précarité et la pauvreté laborieuse ont un visage massivement féminin.

« *Le cumul des handicaps féminins*, fait remarquer Michèle Ferrand, *paraît frappé d'une sorte d'invisibilité sociale*. » Il est toutefois un peu gênant que cet aveuglement devant les inégalités touche aussi l'institution officiellement chargée d'y remédier.

Mona CHOLLET, *Le Monde diplomatique* (Valise diplomatique), 24 décembre 2008.

## COMPRÉHENSION ÉCRITE

### 1<sup>re</sup> lecture

- 1 Lisez le premier paragraphe. Qu'est-ce que la Halde ? Quelle inégalité est évoquée ?
- 2 Lisez le reste de l'article. Qui estime être victime de discrimination et pourquoi ?
- 3 Quelle est la position de la journaliste ?

### 2<sup>e</sup> lecture

- 4 Quelles sont les trois situations de discrimination à l'encontre des femmes sur lesquelles repose l'argumentation de la journaliste ?
- 5 Quelle est son attitude vis-à-vis de la Halde ? Justifiez par des exemples du texte.

### Vocabulaire

- 6 Cherchez dans le texte les mots qui correspondent aux définitions suivantes :
  - a | capacité à juger clairement et justement
  - b | tirer argument ou prétexte de quelque chose
  - c | fait de réclamer quelque chose comme un dû
  - d | qui n'est pas fondé
  - e | clairvoyance
  - f | balancer
  - g | qui est centré sur la mère